



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
des Entreprises**

## **Appel à manifestation d'intérêt à destination des entreprises innovantes de l'autonomie et du handicap**

*Participation à la conférence d'affaires internationale du 6  
septembre 2024 à l'Hôtel de l'Industrie*

**Cahier des charges**

**CLÔTURE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT :**

***21 juillet 2024 à 23h59***

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) se compose des éléments suivants :

- Le présent cahier des charges ;
- Le modèle de lettre d'intention [annexe].

## **SOMMAIRE**

1. CONTEXTE ET ENJEUX	3
2. OBJECTIFS DE L'AMI	3
3. MODALITÉS DE SÉLECTION	3
4. CALENDRIER	4
5. MODALITÉS DE CANDIDATURE	5
6. [ANNEXE] EXEMPLE DE LETTRE D'INTENTION	6

## 1. CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le contexte de **mobilisation de l'Etat en faveur des entreprises françaises proposant des solutions innovantes dans le domaine de l'autonomie et du handicap**, les Jeux Olympiques et Paralympiques représentent une opportunité exceptionnelle de valoriser ces acteurs auprès d'un public d'acheteurs et investisseurs.

Dans ce cadre, *Business France*, en partenariat avec la délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et le ministère chargé des personnes âgées et des personnes handicapées organise, le 6 septembre 2024, l'événement « *France, Land of Champions. Beyond the Olympic & Paralympic Games, What's Next ?* », à partir de 9h30, à l'Hôtel de l'Industrie (adresse : 4, place Saint-Germain-des-Prés 75006 Paris).

Il comprendra **trois séquences de promotion des entreprises de l'accessibilité et du handicap** :

- une exposition de solutions innovantes, sous forme de stands, avec des démonstrations (toute la journée, au Salon Chaptal de l'Hôtel de l'Industrie) ;
- une ou plusieurs tables rondes, qui seront insérées dans le programme de la conférence « *France, Land of Champions. Beyond the Olympic & Paralympic Games, What's Next ?* » (l'après-midi, aux Salons Lumière et Montgolfier) ;
- de courtes présentations (≈ 3-5 minutes), par les entreprises, de leurs solutions avant ou après les tables rondes dédiées à la thématique autonomie et handicap (l'après-midi, aux Salons Lumière et Montgolfier).

Le public de cet événement sera composé d'acteurs économiques français et internationaux, identifiés notamment parmi les membres des délégations étrangères présentes pour les Jeux. Il s'agira d'**investisseurs ou acheteurs susceptibles de répondre au besoin d'internationalisation des entreprises françaises de l'autonomie et du handicap**, à l'export ou en matière de financement et d'investissement, avec qui des séquences de réseautage pourront aussi être organisées.

## 2. OBJECTIFS DE L'AMI

Le présent AMI vise à **identifier et sélectionner plusieurs entreprises françaises proposant des solutions innovantes dans le domaine de l'autonomie et du handicap et présentant un besoin d'internationalisation** (export et / ou financement – investissement). Les entreprises lauréates de cet appel à manifestation d'intérêt pourront :

- soit exposer, tout au long de la journée, leurs solutions au travers de démonstrations, sur des stands dédiés ;
- soit présenter, en 3 – 5 min, dans le cadre de la conférence, leur entreprise à un public d'acheteurs et investisseurs français et étrangers.

Pour l'exposition, peuvent déposer leurs candidatures : les entreprises seules ou rassemblées en groupement.

Afin de valoriser un large nombre d'entreprises à l'occasion de l'événement, et sous réserve d'un nombre adéquat de lauréats, les entreprises exposant leurs solutions sur des stands dédiés et les entreprises bénéficiant d'un temps de parole sous forme de courtes présentations seront distinctes. Dès lors, il conviendra, dans la candidature de l'entreprise ou du groupement, de préciser la forme de participation privilégiée.

### **3. MODALITÉS DE SÉLECTION**

#### **a. Critères d'appréciation**

Les dossiers seront considérés comme éligibles s'ils répondent aux critères suivants :

- siège social de l'entreprise candidate, seule ou en groupement, situé en France ;
- activité de l'entreprise en lien avec l'un des segments de l'économie de l'accessibilité et du handicap ;
- entreprise en recherche active de financements et/ou de clients internationaux ;
- représentation possible lors de l'évènement le 6 septembre en présentiel à Paris.

Les dossiers de candidatures considérés éligibles feront ensuite l'objet d'une sélection au regard des critères suivants :

- caractère innovant de la ou des solutions développées ;
- *Technology Readiness Level*<sup>1</sup> de la solution développée supérieur à 7 ;
- modèle économique viable : business plan robuste et capacité à être rentable ;
- besoin d'internationalisation : justifier d'un projet impliquant une recherche active de financement et/ou une capacité à adresser un marché à l'international (fournir des précisions sur la taille du marché potentiel adressable) ;
- % de la valeur ajoutée créée sur le territoire français ;
- critère bonus, avoir déjà remporté un appel à projets ou un appel à manifestation d'intérêt, un prix ou autre marque de reconnaissance que ce soit au niveau national, européen ou international.

#### **b. Composition du jury**

Les documents transmis dans le cadre du présent AMI sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont communiqués qu'aux services de l'Etat (délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, direction générale des Entreprises, direction des Sports, délégation interministérielle à l'accessibilité, direction générale pour la cohésion sociale et aux membres du comité de sélection dont la composition comprendra notamment :

- des représentants de l'administration ;
- des représentants d'opérateurs de l'Etat ;

---

<sup>1</sup> *Technology Readiness Level*, TRL > 7 signifie disposer d'une solution commercialisée.

- des représentants du « groupe d'experts d'usage » animé par la délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques et constitué d'un panel de personnes en situation de handicap
- des personnalités qualifiées dans le domaine de l'autonomie et du handicap (fonds d'investissement, pôle de compétitivité...).

Cette liste reste indicative, elle pourra donner lieu à ajustement. Toutes les personnes ayant accès aux dossiers de candidature sont tenues à la plus stricte confidentialité. Toute opération de communication sera concertée avec les lauréats, afin de vérifier notamment le caractère diffusable de certaines informations. Une charte de confidentialité sera communiquée aux lauréats, qui devront la signer pour ne pas communiquer sur les résultats avant l'annonce officielle.

#### 4. CALENDRIER

**Lundi 8 juillet** : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt.

**Dimanche 21 juillet (minuit)** : date limite de dépôt des candidatures.

**Lundi 22 juillet – Vendredi 26 juillet** : phase de sélection.

**Lundi 29 juillet** : annonce des lauréats.

**Vendredi 6 septembre** : événement « *France, Land of Champions. Beyond the Olympic & Paralympic Games, What's Next ?* » à l'Hôtel de l'Industrie.

#### 5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les entreprises intéressées sont invitées à déposer un dossier de candidature en ligne sur la plateforme *Démarches Simplifiées*. Seuls les dossiers complets pourront être examinés.

Les différentes pièces nécessaires sont listées ci-dessous :

- le dossier de candidature dont les champs obligatoires devront être complétés ;
- la lettre d'intention signée par le représentant légal de l'entité qui porte le dossier ;
- un *pitch deck* ;
- un *business plan* (facultatif)..

**Les candidats doivent valider leur candidature au plus tard le 21 juillet 2024 à 23h59 sur la plateforme *Démarches Simplifiées* : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-manifestation-d-interet-a-destination-des->**

**La validation du dossier de candidature s'effectue en cliquant sur le bouton « Déposer le dossier », en bas à droite de la page *Démarches Simplifiées*.**

Pour toute interrogation relative à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez prendre attache avec nos équipes à l'adresse suivante :

[eloise.auboiron@finances.gouv.fr](mailto:eloise.auboiron@finances.gouv.fr)

En indiquant « AMI autonomie et handicap » en objet de votre courriel.

Annexe : Modèle de lettre d'intention

NOM Prénom

Fonctions

Entreprise (logo)

Objet : Lettre d'intention de participation à l'événement « *France, Land of Champions. Beyond the Olympic & Paralympic Games, What's Next ?* » en qualité d'exposant ou d'intervenant.

Je soussigné [NOM] [Prénom], représentant la société [NOM SOCIETE], en qualité de [FONCTIONS], confirme la candidature de mon entreprise à l'appel à manifestation d'intérêt pour participer à l'événement « *France, Land of Champions. Beyond the Olympic & Paralympic Games, What's Next ?* », le 6 septembre 2024 à l'Hôtel de l'Industrie, en qualité d'exposant ou d'intervenant.

Par la présente, je m'engage à faire participer mon entreprise à l'événement dans les conditions définies par le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt, si mon entreprise est retenue à l'issue de la procédure de sélection.

Signature